



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des Comptes Administratifs (CA) 2024 consolidés (Annexe n°1)

Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des comptes administratifs 2024 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

Les retraitements mis en œuvre afin d'assurer la comparabilité des exercices

Afin d'assurer la comparabilité entre le CA 2023 et le CA 2024, il est proposé de neutraliser les éléments exceptionnels identifiés sur ces deux exercices. Ainsi, à cette fin, dans la première partie de ce rapport, est présenté un CA 2023 retraité des éléments suivants :

	Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	2023	2024	Ecart entre les CA 2023 et 2024 *	2023	2024	Ecart entre les CA 2023 et 2024 *
Evènements sportifs - Coupe du monde de rugby 2023	2,6 M€		-2,6 M€			
Evènements sportifs - JO 2024	1,3 M€	10,8 M€	+ 9,5 M€			
Evènements sportifs - Tour de France 2025		0,8 M€	+ 0,8 M€			
Décision de justice - contentieux PPP Stade Pierre Mauroy	15,9 M€		-15,9 M€	6,6 M€		-6,6 M€
Corrections des rattachements comptables			- €		6,0 M€	+ 6,0 M€
Aide exceptionnelle soutien AOM inflation			- €	9,2 M€		-9,2 M€
ELEMENTS EXCEPTIONNELS (1)	19,8 M€	11,6 M€	-8,2 M€	15,7 M€	6,0 M€	-9,7 M€
CA 2023 (2)			1 235,9 M€			1 689,4 M€
CA 2023 RETRAITE (1+2)			1 227,7 M€			1 679,7 M€

*montant à retraiter pour assurer la comparabilité

Un compte administratif consolidé de 2044,8M€

Le Compte Administratif (CA) 2024 de la MEL se caractérise par :

- Une **épargne de gestion** en légère baisse (évolution de -2,8M€ soit -0,6%) du fait d'une hausse plus marquée des dépenses de gestion (+35,3M€ soit +2,9%) que des recettes de gestion (en hausse de +32,5M€ soit +1,9%). Au vu de l'inflation constatée (2,4 % en 2024), ce résultat traduit la poursuite, sur 2024, de l'effort de maîtrise sur les dépenses de fonctionnement de la MEL.
 - En intégrant les annuités de la dette (frais financiers et amortissements), **l'épargne nette évolue de -10,8M€ soit -3,6%**.
 - Une nouvelle progression des **dépenses d'équipement** de +81M€ (soit +15%) pour atteindre un **montant inédit de 618,1M€** (soit un taux de réalisation de plus de 97,3% par rapport au budget primitif de 635M€).
 - **En corollaire, une hausse du recours à l'emprunt**, +151M€ par rapport à 2023, année exceptionnelle ayant enregistré le produit de la vente de l'ancien siège. Sur 2024, avec 129,4M€ de remboursement du capital de la dette mais également une reprise d'emprunts de 2,0M€, l'encours de dette s'établit ainsi à 1253M€.
- En conséquence, **la capacité de désendettement est de 3,0 années.**

LES MASSES BUDGETAIRES 2024

BUDGETS CONSOLIDES	CA 2023	CA 2023 retraité	CA 2024	Evolution CA 2024 / CA 2023 retraité	
				en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 689,4 M€	1 679,7 M€	1 712,2 M€	+ 32,5 M€	+ 1,9%
Dépenses de gestion	1 235,9 M€	1 227,7 M€	1 263,0 M€	+ 35,3 M€	+ 2,9%
EPARGNE DE GESTION	453,6 M€	452,0 M€	449,2 M€	-2,8 M€	- 0,6%
Frais financiers nets	31,6 M€	31,6 M€	29,4 M€	-2,1 M€	- 6,8%
dont frais financiers bruts	33,9 M€	33,9 M€	34,3 M€	+ 0,4 M€	+ 1,2%
dont produits financiers	2,3 M€	2,3 M€	4,8 M€	+ 2,5 M€	+ 111,0%
EPARGNE BRUTE	422,0 M€	420,4 M€	419,8 M€	-0,6 M€	- 0,1%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 269,8 M€	1 261,6 M€	1 297,3 M€	+ 35,7 M€	+ 2,8%
Capital de la dette	119,2 M€	119,2 M€	129,4 M€	+ 10,2 M€	+ 8,6%
EPARGNE NETTE	302,8 M€	301,2 M€	290,4 M€	-10,8 M€	- 3,6%
Dépenses d'équipement	537,1 M€	537,1 M€	618,1 M€	+ 81,0 M€	+ 15,1%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	656,3 M€	656,3 M€	747,5 M€	+ 91,2 M€	+ 13,9%
Recettes d'équipement	217,6 M€	217,6 M€	134,1 M€	-83,5 M€	- 38,4%
Emprunts	17,7 M€	17,7 M€	168,7 M€	+ 151,0 M€	+ 855,2%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	235,2 M€	235,2 M€	302,7 M€	+ 67,5 M€	+ 28,7%
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES	1 926,0 M€	1 917,9 M€	2 044,8 M€	+ 126,9 M€	6,6%
Taux d'autofinancement sur CA	56%	56%	47%		
Encours de la dette au 31/12	1 211,7 M€	1 211,7 M€	1 252,9 M€		
dont reprises d'emprunts (SIDEN-SIAN)			2,0 M€		
Capacité de désendettement en années	2,9	2,9	3,0		
Provisions	28,3 M€	28,3 M€	6,4 M€		
Reprises provisions	22,7 M€	22,7 M€	5,2 M€		
Produits financiers	2,3 M€	2,3 M€	4,8 M€		

I. La structure du compte administratif

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes). Les dépenses atteignent 2 044,8M€ en montants consolidés et 2 122,2M€ en montants agrégés. **92 % de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget annexe transports.**

Le budget général représente 66 % (contre 68% en 2023) des masses budgétaires de la MEL et le budget annexe transports 26 % (contre 24% en 2023).

Le poids du budget annexe assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets annexes (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières et économiques) est de près de 3%.

CA consolidés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie et provisions	CA 2023	CA 2023 retraité	CA 2024	CA 2024 / CA 2023 retraité	
				Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1 378,0 M€	1 369,8 M€	1 399,8 M€	30,0 M€	+ 2,2%
Investissement	456,2 M€	456,2 M€	496,8 M€	40,6 M€	+ 8,9%
Fonctionnement	921,8 M€	913,6 M€	903,0 M€	-10,6 M€	- 1,2%
Transports	487,2 M€	487,2 M€	547,2 M€	60,1 M€	+ 12,3%
Investissement	120,3 M€	120,3 M€	155,2 M€	34,9 M€	+ 29,0%
Fonctionnement	366,9 M€	366,9 M€	392,1 M€	25,2 M€	+ 6,9%
Assainissement	114,2 M€	114,2 M€	121,0 M€	6,8 M€	+ 6,0%
Investissement	42,7 M€	42,7 M€	52,1 M€	9,5 M€	+ 22,1%
Fonctionnement	71,5 M€	71,5 M€	68,9 M€	-2,6 M€	- 3,7%
Autres*	51,5 M€	51,5 M€	54,2 M€	2,6 M€	+ 5,1%
Investissement	40,1 M€	40,1 M€	43,4 M€	3,3 M€	+ 8,2%
Fonctionnement	11,4 M€	11,4 M€	10,8 M€	-0,6 M€	- 5,7%
TOTAL BP AGREGES	2 030,9 M€	2 022,7 M€	2 122,2 M€	99,6 M€	+ 4,9%
Investissement	659,3 M€	659,3 M€	747,5 M€	88,2 M€	+ 13,4%
Fonctionnement	1 371,6 M€	1 371,6 M€	1 374,7 M€	3,1 M€	+ 0,2%

* Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

TOTAL CA CONSOLIDES	1 926,0 M€	1 917,9 M€	2 044,8 M€	126,9 M€	+ 6,6%
Investissement	656,3 M€	656,3 M€	747,5 M€	91,2 M€	+ 13,9%
Fonctionnement	1 269,8 M€	1 261,6 M€	1 297,3 M€	35,7 M€	+ 2,8%

Les CA consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes, des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

I. La structure du compte administratif : les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en progression de +35,1M€ (+32,6M€ hors produits financiers) par rapport au niveau constaté en 2023, soit une hausse de +2,1 % (+1,9% hors produits financiers).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Hors reprises de provisions)	CA 2023	CA 2023 retraité	CA 2024	Evolution CA 2024/ CA 2023 retraité	
				en M€	en %
Recettes Fiscales	901,0 M€	901,0 M€	923,1 M€	+22,1 M€	2,5%
CFE	142,1 M€	142,1 M€	146,6 M€	+4,5 M€	3,2%
FRACTION DE TVA EN SUBSTITUTION CVAE	110,2 M€	110,2 M€	109,9 M€	-0,3 M€	-0,2%
FRACTION TVA EN SUBSTITUTION TH	132,5 M€	132,5 M€	132,5 M€	-0,0 M€	0,0%
TH	9,8 M€	9,8 M€	6,6 M€	-3,2 M€	-33,0%
TFPNB	1,9 M€	1,9 M€	2,0 M€	+0,1 M€	3,8%
IFER	6,1 M€	6,1 M€	6,6 M€	+0,5 M€	8,0%
TEOM	173,5 M€	173,5 M€	180,8 M€	+7,3 M€	4,2%
TASCOM	15,9 M€	15,9 M€	17,6 M€	+1,7 M€	10,9%
VERSEMENT MOBILITE (VM)	292,9 M€	292,9 M€	303,5 M€	+10,6 M€	3,6%
COMPENSATION VM	1,3 M€	1,3 M€	1,3 M€	/	/
Taxe de séjour	6,5 M€	6,5 M€	7,5 M€	+1,1 M€	16,4%
TCFE	0,9 M€	0,9 M€	0,8 M€	-0,1 M€	-12,9%
Gemapi	7,4 M€	7,4 M€	7,4 M€	+0,0 M€	0,3%
Autres recettes fiscales	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	/	/
Dotations (y cp FPIC)	380,6 M€	380,6 M€	380,7 M€	+0,1 M€	0,0%
DGF	210,6 M€	210,6 M€	208,4 M€	-2,3 M€	-1,1%
Dotations réforme TP (FNGIR, DCRTP)	119,8 M€	119,8 M€	119,5 M€	-0,3 M€	-0,3%
Compensations fiscales	28,1 M€	28,1 M€	30,1 M€	+1,9 M€	6,9%
Compensation exo cotisation mini CFE	6,2 M€	6,2 M€	7,9 M€	+1,7 M€	27,2%
FPIC	15,0 M€	15,0 M€	14,2 M€	-0,8 M€	-5,2%
Autres dotations	0,8 M€	0,8 M€	0,7 M€	-0,2 M€	-20,2%
Autres recettes de gestion	407,9 M€	398,1 M€	408,5 M€	+10,4 M€	2,6%
Redevance assainissement	84,2 M€	84,2 M€	88,7 M€	+4,5 M€	5,3%
Recettes tarifaires transports	103,7 M€	103,7 M€	112,6 M€	+8,9 M€	8,6%
AC (Dépt et communes)	36,3 M€	36,3 M€	36,3 M€	/	/
Recettes diverses	174,5 M€	173,9 M€	170,9 M€	-3,0 M€	-1,7%
Aide exceptionnelle soutien AOM inflation	9,2 M€	0,0 M€	0,0 M€	/	/
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 689,4 M€	1 679,7 M€	1 712,2 M€	+32,6 M€	1,9%
Produits financiers	2,3 M€	2,3 M€	4,8 M€	+2,5 M€	111,0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 691,7 M€	1 681,9 M€	1 717,1 M€	+35,1 M€	2,1%

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution **des recettes fiscales** (+22,1M€ soit +2,5%) portée notamment par le versement mobilité, la TEOM, la CFE et la TASCOM. La hausse du produit de taxe de séjour résulte de la hausse des tarifs au 1^{er} janvier 2024 et du dynamisme lié à l'accueil des jeux olympiques sur le territoire métropolitain.

A contrario, la diminution de la TH sur les résidences secondaires est liée au caractère exceptionnel du produit 2023 dont la hausse sensible était la conséquence des conditions de mise en œuvre du nouvel outil national (GMBI).

Les **dotations** restent globalement stables par rapport à 2023 (+0,1M€) malgré des évolutions positives sur les compensations fiscales.

A l'inverse, 2024 se caractérise à nouveau par une baisse au titre des variables d'ajustement mais également par la diminution du FPIC (-0,8M€) qui devrait se poursuivre sur les années suivantes, du fait de la réforme nationale du potentiel financier, défavorable au territoire métropolitain.

Les autres recettes de gestion sont en hausse (+10,4M€), liées principalement au dynamisme des recettes de la politique transports (+8,9M€).

Les produits financiers sont en hausse (+2,5M€) témoignant de la gestion proactive de trésorerie via des placements sur comptes à terme auprès du Trésor.

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les recettes fiscales s'établissent à 923M€ et progressent de + 22,1M€/CA 2023 retraité, soit +2,5%.

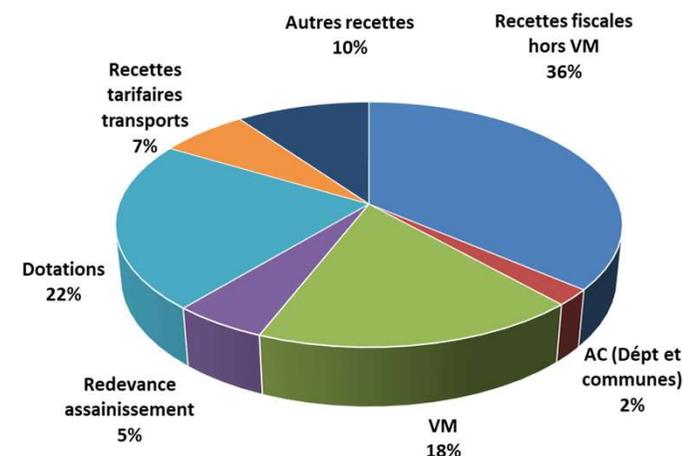
Les recettes fiscales évoluent près de 2,8 fois moins qu'en 2023 matérialisant le ralentissement de l'inflation.

Ainsi, les valeurs locatives des locaux non révisés ont été, automatiquement, revalorisées de 3,9% en 2024 contre 7,1% en 2023. Les recettes de TEOM (+7,3M€) et de CFE (+4,5M€) sont directement impactées.

De plus, il s'est avéré que les montants des deux fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) perçues en 2023 avaient été surévaluées par l'État. Un remboursement de plus de 2,1M€ a dû être opéré en 2024. Les montants perçus en 2024 conduiront, quant à eux, à un versement complémentaire à la MEL de 0,6M€ en 2025. Il convient également de rappeler la forte évolution sur 2024 du produit de TVA entre la notification initiale de l'État et le versement effectif: -10M€ soit -4%.

D'autres recettes fiscales ont également augmenté par rapport à 2023 : **+10,6M€** pour le versement mobilité ou encore **+1,7M€** de taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).

L'exercice 2024 a enregistré 408,5M€ (+10,4M€ par rapport au CA 2023 retraité, soit +2,6%) **de recettes de gestion** dont les principales lignes sont les suivantes :



Pour la politique des transports et de la mobilité, les recettes de la CSP transports s'établissent à **112,6M€** (+8,9M€ par rapport au CA 2023 non retraité).

La redevance assainissement représente **88,7M€** avec une hausse par rapport à 2023 de +5,3 % (+3,3% après neutralisation des régularisations de rattachements).

Sur la thématique des déchets, **26,6M€** de recettes ont été enregistrées en 2024.

I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Hors provisions)	CA 2023	CA 2023 retraité	CA 2024	Evolution		Evolution	
				CA 2024 / CA 2023	CA 2024 / CA 2023 retraité		
Charges à caractère général	671,8 M€	671,4 M€	698,7 M€	+26,9 M€	+ 4,0%	+27,3 M€	+ 4,1%
Subventions - Participations	143,9 M€	136,2 M€	137,4 M€	-6,5 M€	-4,5%	+1,2 M€	+ 0,9%
Charges de personnel	164,2 M€	164,2 M€	172,4 M€	+8,2 M€	+ 5,0%	+8,2 M€	+ 5,0%
Reversements aux communes (AC/DSC)	246,2 M€	246,2 M€	247,6 M€	+1,3 M€	+ 0,5%	+1,3 M€	+ 0,5%
Dépenses diverses	9,8 M€	9,8 M€	7,0 M€	-2,8 M€	-28,2%	-2,8 M€	-28,2%
Total des dépenses de gestion	1 235,9 M€	1 227,7 M€	1 263,0 M€	+27,1 M€	+ 2,2%	+35,3 M€	+ 2,9%
Charges financières	33,9 M€	33,9 M€	34,3 M€	+0,4 M€	+ 1,2%	+0,4 M€	+ 1,2%
Total des dépenses de fonctionnement	1 269,8 M€	1 261,6 M€	1 297,3 M€	+27,5 M€	+ 2,2%	+35,7 M€	+ 2,8%

NB: La présentation par politique publique est réalisée en 2^{ème} partie du document.

Les **dépenses de gestion** évoluent de +35,3M€ (soit +2,9%) par rapport au CA 2023 retraité. Hors retraitement, les dépenses augmentent de +27,1M€ par rapport à 2024 (soit +2,2 %).

Cette hausse est concentrée très majoritairement sur deux lignes budgétaires : le contrat de la concession de transports qui a augmenté de +27M€ (actualisation contractuelle fortement impactée par le contexte d'inflation) et l'augmentation des charges de personnel qui est de +8,2M€ par rapport à 2023 (notamment liée à l'impact des mesures gouvernementales sur une année pleine). Les autres dépenses sont, quant à elles, restées quasiment stables témoignant de l'effort de maîtrise qui a été poursuivi sur cet exercice.

Les **charges financières** ont augmenté de +0,4M€ par rapport à 2023 (soit +1,2 %/CA 2023). Cette augmentation est due, d'une part, au niveau historiquement haut des taux de la Banque Centrale Européenne (taux de refinancement à 4,5% jusqu'en juin 2024, 3,15% fin 2024), et, d'autre part, à l'augmentation de l'encours de dette en 2024 (+41M€). Toutefois, la hausse des frais financiers de la MEL est relativement modérée du fait de la structure de l'encours de la dette qui est très majoritairement à taux fixe (83% à fin 2024) et de la qualité de gestion de la MEL qui lui permet de bénéficier de marges compétitives sur ses nouveaux emprunts.

Au global, les dépenses de fonctionnement évoluent de +35,7M€ par rapport au CA 2023 retraité, soit +2,8 %.

I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

Au sein de ces dépenses de gestion, les **charges à caractère général**, poste principal de dépenses (698,7M€, 53,9% des dépenses), varient de + 4,1% par rapport au CA 2023 retraité (+27,3M€):

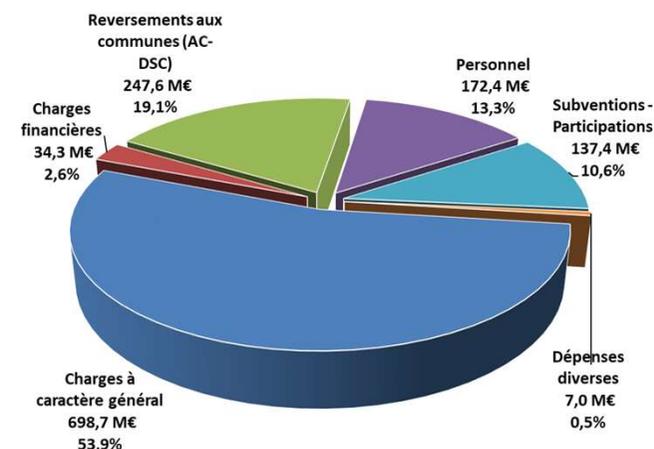
- 370,7 M€ ont été mobilisés sur la politique transports et mobilité (soit 53%)
- Le champ de l'environnement (climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, déchets ménagers, espaces naturels et agriculture) représente 222,6M€ soit 32% du total.

Les **dépenses de personnel** (172,4M€, 13,3 % des dépenses) varient de +8,2M€ (soit +5%). Cette augmentation résulte principalement de l'impact, en année pleine, de la revalorisation du point d'indice de juillet 2023, des mesures pour les bas salaires, du Glissement Vieillesse Technicité (avancements d'échelons, de grades, promotions internes), des impacts des mesures réglementaires, de la monétisation du compte épargne temps (CET) et du renforcement de la politique d'apprentissage.

Les **subventions et participations** (137,4M€, 10,6% des dépenses) varient de +0,9% par rapport au CA retraité. Outre le financement du SDIS pour 53,8M€, les subventions ont contribué aux actions en faveur de l'économie, pour 15,7M€. Les politiques culturelles et de soutien au tourisme ont mobilisé 19,8M€, la politique sports et jeunesse 9,4M€ et la politique habitat 11,9M€.

Les **versements aux communes** représentent 247,6M€ (+1,3M€ /CA 2023), et représentent 28 % des dépenses de fonctionnement.

Les versements comprennent 219,25M€ d'attribution de compensation (AC) et 28,3M€ de dotation de solidarité communautaire (DSC) en évolution de +1,3M€ soit +5%/ CA 2023.



Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 34,3M€ et augmentent de +0,4M€ (+1,2%).

Les **autres dépenses** représentent 7M€ et sont en baisse de 2,8M€ par rapport au CA 2023 retraité, en lien notamment avec des opérations comptables exceptionnelles sur 2023.

I. La structure du compte administratif : les dépenses d'investissement

618,1M€ de dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) en 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024	Poids relatif	Evolution CA 2024 / CA 2023	
Subv. d'équipement versées	86,4 M€	103,7 M€	14%	+ 17,2 M€	+ 19,9%
Etudes	33,9 M€	36,6 M€	5%	+ 2,7 M€	+ 8,0%
Immobilisations corporelles	75,1 M€	63,3 M€	8%	-11,8 M€	- 15,7%
Travaux	313,3 M€	380,2 M€	51%	+ 66,9 M€	+ 21,3%
Avances de trésorerie consolidable	20,7 M€	18,8 M€	3%	-1,9 M€	- 9,3%
Dépenses diverses (hors dette)	7,7 M€	15,6 M€	2%	+ 7,9 M€	+ 102,8%
Total des dépenses d'investissement hors dette	537,1 M€	618,1 M€	83%	+ 81,0 M€	+ 15,1%
Emprunts	119,2 M€	129,4 M€	17%	+ 10,2 M€	+ 8,6%
Total des dépenses d'investissement	656,3 M€	747,5 M€	100%	+ 91,2 M€	+ 13,9%

La présentation de ces dépenses par politique publique est détaillée par commission dans la partie II : « Le soutien aux politiques publiques. »

Les dépenses d'investissement hors dette progressent de +81M€ par rapport à 2023, soit +15,1% et représentent 618,1M€, un niveau inédit atteint grâce à un taux de réalisation de plus de 97%/BP, qui s'inscrit dans la trajectoire de montée en puissance du programme d'investissement matérialisée depuis 2022.

Les dépenses d'investissement hors dette du **budget général** représentent 66,7 % des dépenses d'équipement, soit 412,8M€.

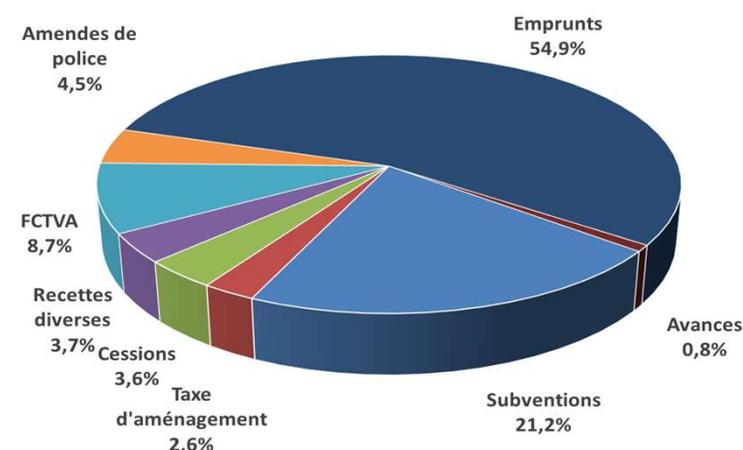
19,4 % des dépenses d'équipement sont portées par le **budget annexe transports** (120M€). Le **budget annexe assainissement** représente 6,8% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 42,2M€. Les autres budgets annexes portent 7,1 % (soit 43,2M€) des dépenses d'équipement.

L'**amortissement du capital de la dette** augmente de 10,2M€ par rapport au CA 2023 pour s'établir à 129,4M€ du fait du rythme des amortissements. Ce poste de dépenses représente en volume 17 % des dépenses d'investissement.

I. La structure du compte administratif : les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (134,1M€ - hors dette et épargne) financent 21,7 % des dépenses d'investissement hors dette

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024	Evolution	
			CA 2024 / CA 2023 en M€	en %
Subventions - Participations	45,2 M€	64,2 M€	19,0 M€	+ 42,0%
Produits des cessions d'immobilisations	106,0 M€	11,0 M€	-95,0 M€	- 89,6%
Recettes diverses	12,1 M€	11,2 M€	-0,9 M€	- 7,3%
Sous total - Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	163,3 M€	86,4 M€	-76,9 M€	- 47,1%
FCTVA et récupérations de TVA	31,6 M€	26,3 M€	-5,3 M€	- 16,9%
Amendes de police	12,3 M€	13,5 M€	1,2 M€	+ 9,3%
Taxe d'aménagement	10,3 M€	7,9 M€	-2,4 M€	- 23,4%
Sous total - Autres recettes d'investissement	54,2 M€	47,6 M€	-6,6 M€	- 12,2%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	217,6 M€	134,1 M€	-83,5 M€	- 38,4%
Emprunts	15,0 M€	166,2 M€	151,2 M€	+ 1008,0%
Avances remboursable de l'agence de l'eau	2,7 M€	2,5 M€	-0,2 M€	- 7,7%
Total emprunt	17,7 M€	168,7 M€	151,0 M€	+ 855,2%
Total des recettes d'investissement	235,2 M€	302,7 M€	67,5 M€	+ 28,7%



Elles sont constituées :

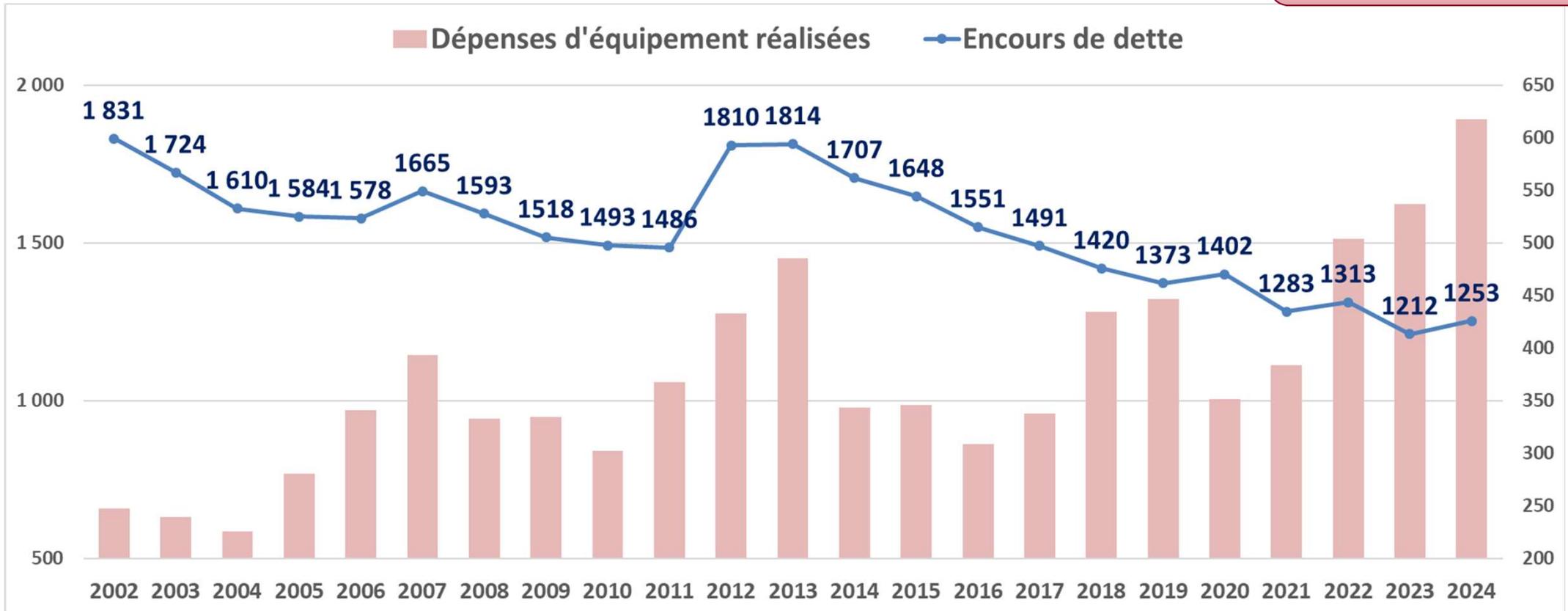
- du **fonds de compensation de la TVA et récupérations de TVA** pour 26,3M€, en baisse de -5,3M€ par rapport à 2023, année au cours de laquelle des recettes dues pour les années 2020 à 2022 avaient été encaissées.
- de la **Taxe d'aménagement (TA)** pour 7,9M€, en baisse de -2,4M€/CA2023. Les encaissements de TA connaissent des évolutions importantes entre exercices suite à la réforme de son recouvrement en 2022. Il convient de souligner la difficulté de la MEL à disposer de projections sur cette recette.
- des **amendes de police** pour 13,5M€, en augmentation de 1,2M€ par rapport au CA 2023. Les encaissements correspondent à un reversement des amendes perçues par l'État l'année précédente et sont réparties selon des modalités décidées nationalement.
- des recettes liées aux **politiques publiques** pour 86,4M€, constituées principalement de subventions et participations. Les subventions sont en hausse significative grâce notamment au financement de la Commission européenne (couplé à un emprunt de la Banque Européenne d'Investissement) destiné aux mobilités (tramways et pistes cyclables notamment), pour 22M€ en 2024.

Les produits de cessions d'immobilisations sont, quant à eux, en forte baisse par rapport à l'année 2023 qui était marquée par la vente de l'ancien siège de la MEL rue du Ballon pour 95M€.

- Le **recours à l'emprunt** s'élève à 168,7M€, en nette augmentation par rapport à 2023 (+ 151M€). La trajectoire du recours à l'emprunt est le corolaire de la montée en puissance de la trajectoire d'investissement de la MEL.

I. La structure du compte administratif : la dette

CA 2022: 504M€
CA 2023: 537M€
CA 2024: 618M€



L'encours de dette a augmenté en 2024 pour s'établir à **1253M€** (+41M€). Malgré un niveau historiquement élevé des réalisations en dépenses d'équipement, la MEL n'a augmenté son encours de dette que de 3,4%, témoignant de la solidité de ses épargnes, moteur de l'investissement métropolitain.

A noter en 2024, l'intégration de 2,0M€ d'emprunts transférés à la MEL du syndicat d'assainissement SIDEN-SIAN.

La MEL assure par ailleurs une sécurisation du financement pluriannuel des ses investissements par la contractualisation d'enveloppes spécifiques (notamment auprès de la Banque Européenne d'Investissement).

I. La structure du compte administratif : les résultats

Le CA 2024 dégage des excédents consolidés de 47,4M€ ramenés à 36,4M€ après prise en compte des reports.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024		Principal	Eau	Assainissement	Transports	Crématorium	Opérations d'amgt	Activités immob. et éco.	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Recettes de fonctionnement (hors excédent antérieur reporté R002)	1 201 897 004,37	23 752 016,40	119 237 784,80	491 141 528,57	3 242 214,16	0,00	13 790 976,62	1 853 061 524,92
	Dépenses de fonctionnement	1 026 900 664,16	5 269 297,90	100 521 314,29	467 802 802,55	2 649 039,71	1 336 258,93	14 240 458,37	1 618 719 835,91
	Résultat 2024	174 996 340,21	18 482 718,50	18 716 470,51	23 338 726,02	593 174,45	-1 336 258,93	-449 481,75	234 341 689,01
	Excédent antérieur reporté (R 002)	0,00	7 113 369,28	57 116 271,48	64 407 153,46	2 605 488,98	1 317 542,98	652 049,40	133 211 875,58
	Déficit antérieur reporté (D002)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement cumulé (à affecter)	174 996 340,21	25 596 087,78	75 832 741,99	87 745 879,48	3 198 663,43	-18 715,95	202 567,65	367 553 564,59
INVESTISSEMENT	Recettes d'investissement (hors excédent antérieur reporté R001)	420 250 629,52	5 104 461,32	37 112 652,16	133 590 306,51	605 000,80	1 177 903,18	8 670 910,75	606 511 864,24
	Affectation du 1068 N-1	151 247 473,94	23 004 434,46	8 289 103,42	37 876 286,07	249 622,98	14 008,81	791 706,77	221 472 636,45
	Dépenses d'investissement (hors déficit antérieur reporté D001)	598 498 005,94	27 993 151,55	56 510 706,12	167 128 916,34	1 613 867,77	0,00	15 136 331,28	866 880 979,00
	Résultat 2024	-26 999 902,48	115 744,23	-11 108 950,54	4 337 676,24	-759 243,99	1 191 911,99	-5 673 713,76	-38 896 478,31
	Excédent antérieur reporté (R001)	79 208,90	0,00	0,00	0,00	18 975,79	12 983,14	0,00	111 167,83
	Déficit antérieur reporté (D001)	-211 678 316,24	-23 443 180,80	-8 313 443,80	-37 372 522,07	0,00	0,00	-545 860,41	-281 353 323,32
	Résultat d'investissement cumulé	-238 599 009,82	-23 327 436,57	-19 422 394,34	-33 034 845,83	-740 268,20	1 204 895,13	-6 219 574,17	-320 138 633,80
	Reports de recettes	1 964 704,85	132 819,50	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	157,05	3 897 681,40
	Reports de dépenses	12 348 542,85	2 100,00	214 810,00	347 790,87	1 694 848,30	26 991,95	322 516,65	14 957 600,62
	Solde des reports	-10 383 838,00	130 719,50	-214 810,00	-347 790,87	105 151,70	-26 991,95	-322 359,60	-11 059 919,22
Résultat d'investissement (à couvrir si <0)	-248 982 847,82	-23 196 717,07	-19 637 204,34	-33 382 636,70	-635 116,50	1 177 903,18	-6 541 933,77	-331 198 553,02	
TOTAL	Résultat net 2024 hors reports	-63 602 669,61	2 268 651,21	56 410 347,65	54 711 033,65	2 458 395,23	1 186 179,18	-6 017 006,52	47 414 930,79
	Résultat net 2024 avec reports	-73 986 507,61	2 399 370,71	56 195 537,65	54 363 242,78	2 563 546,93	1 159 187,23	-6 339 366,12	36 355 011,57
Affectation des résultats 2025 sur l'exercice 2025	Résultat d'investissement reporté (R001 ou D001)*	-238 599 009,82	-23 327 436,57	-19 422 394,34	-33 034 845,83	-740 268,20	1 204 895,13	-6 219 574,17	-320 138 633,80
	Affectation de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (R1068)	174 996 340,21	23 196 717,07	19 637 204,34	33 382 636,70	635 116,50	0,00	202 567,65	252 050 582,47
	Report du résultat net en fonctionnement (R002 ou D002)	0,00	2 399 370,71	56 195 537,65	54 363 242,78	2 563 546,93	-18 715,95	0,00	115 502 982,12

I. La structure du compte administratif : détails par budgets

RECETTES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	146,6 M€							146,6 M€	146,6 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	109,9 M€							109,9 M€	109,9 M€
Fraction TVA	132,5 M€							132,5 M€	132,5 M€
Taxe habitation	6,6 M€							6,6 M€	6,6 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	2,0 M€							2,0 M€	2,0 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	6,6 M€							6,6 M€	6,6 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	78,7 M€							78,7 M€	78,7 M€
Dotations de compensation de la réforme de la TP	40,8 M€							40,8 M€	40,8 M€
D.G.F.	208,4 M€							208,4 M€	208,4 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	180,8 M€							180,8 M€	180,8 M€
TASCOM	17,6 M€							17,6 M€	17,6 M€
FPIC	14,2 M€							14,2 M€	14,2 M€
Taxe de séjour	7,5 M€							7,5 M€	7,5 M€
Gemapi	7,4 M€							7,4 M€	7,4 M€
Autres taxes et compensations	39,4 M€							39,4 M€	39,4 M€
Attribution de compensation	36,3 M€							36,3 M€	36,3 M€
Versement mobilité				303,5 M€				303,5 M€	303,5 M€
Redevance Assainissement			88,7 M€					88,7 M€	88,7 M€
Autres produits d'exploitation	31,6 M€	0,4 M€	19,8 M€	111,2 M€	3,0 M€		0,2 M€	166,2 M€	150,8 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		22,6 M€						22,6 M€	22,6 M€
Recettes Eco organismes	16,1 M€							16,1 M€	16,1 M€
Cessions d'immobilisations	8,9 M€	0,5 M€	0,1 M€	0,0 M€			1,5 M€	11,0 M€	11,0 M€
Autres recettes fiscales								0,0 M€	0,0 M€
Recettes diverses	67,9 M€	0,1 M€	7,1 M€	71,2 M€	0,2 M€	0,0 M€	10,9 M€	157,5 M€	95,3 M€
Total recettes de gestion	1 159,7 M€	23,6 M€	115,7 M€	486,0 M€	3,2 M€	0,0 M€	12,6 M€	1 800,8 M€	1 712,2 M€
Produits financiers	4,8 M€							4,8 M€	4,8 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 164,6 M€	23,6 M€	115,7 M€	486,0 M€	3,2 M€	0,0 M€	12,6 M€	1 805,6 M€	1 717,1 M€
Subventions - Participations	40,1 M€	0,8 M€	1,2 M€	20,6 M€	0,0 M€	0,0 M€	1,6 M€	64,2 M€	64,2 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	25,4 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,9 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	26,3 M€	26,3 M€
Amendes de police	13,5 M€							13,5 M€	13,5 M€
Taxe d'amgt	7,9 M€							7,9 M€	7,9 M€
Produits des cessions d'immobilisations								0,0 M€	11,0 M€
Remboursement de l'avance du budget AIE au BG	0,0 M€							0,0 M€	0,0 M€
Recettes diverses	9,5 M€		1,6 M€	0,1 M€			0,0 M€	11,2 M€	11,2 M€
Recettes d'investissement hors dette, avances et excéd	96,3 M€	0,8 M€	2,8 M€	21,5 M€	0,0 M€	0,0 M€	1,6 M€	123,1 M€	134,1 M€
Emprunts	136,0 M€			30,0 M€	0,2 M€			166,2 M€	166,2 M€
Avances (agence de l'eau)	0,3 M€	0,4 M€	1,8 M€					2,5 M€	2,5 M€
Refinancement emprunt								0,0 M€	0,0 M€
Lignes de trésorerie								0,0 M€	0,0 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	232,6 M€	1,3 M€	4,5 M€	51,5 M€	0,2 M€	0,0 M€	1,6 M€	291,7 M€	302,7 M€
TOTAL RECETTES	1 397,2 M€	24,8 M€	120,2 M€	537,5 M€	3,4 M€	0,0 M€	14,2 M€	2 097,3 M€	2 019,8 M€

I. La structure du compte administratif: détails par budgets

DEPENSES (en M€)

hors ligne de trésorerie et provisions

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	276,6 M€	0,4 M€	52,3 M€	368,0 M€	1,2 M€		4,3 M€	702,9 M€	698,7 M€
Subventions - Participations	192,8 M€	0,0 M€	0,0 M€	10,0 M€	0,0 M€		2,7 M€	205,5 M€	137,4 M€
Charges de personnel	155,5 M€	1,0 M€	14,9 M€	5,1 M€	0,9 M€			177,4 M€	172,4 M€
Attribution de compensation	219,2 M€							219,2 M€	219,2 M€
Dotation de solidarité	28,3 M€							28,3 M€	28,3 M€
Dépenses diverses	6,4 M€	0,0 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,0 M€		0,0 M€	7,0 M€	7,0 M€
Total dépenses de gestion	878,8 M€	1,4 M€	67,6 M€	383,4 M€	2,2 M€	0,0 M€	7,1 M€	1 340,4 M€	1 263,0 M€
Charges financières et provisions dette	24,2 M€		1,3 M€	8,7 M€	0,1 M€			34,3 M€	34,3 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	903,0 M€	1,4 M€	68,9 M€	392,1 M€	2,2 M€	0,0 M€	7,1 M€	1 374,7 M€	1 297,3 M€
Subventions d'équipement versées	103,7 M€							103,7 M€	103,7 M€
Etudes	26,4 M€	0,1 M€	3,4 M€	6,7 M€	0,0 M€		0,0 M€	36,6 M€	36,6 M€
Acquisitions	34,6 M€	0,0 M€	5,3 M€	15,8 M€	0,1 M€		7,6 M€	63,3 M€	63,3 M€
Travaux	213,9 M€	27,6 M€	33,5 M€	97,5 M€	1,3 M€		6,3 M€	380,2 M€	380,2 M€
Avances aux budgets annexes								0,0 M€	0,0 M€
Avances de trésorerie consolidable	26,2 M€							26,2 M€	18,8 M€
Dépenses diverses (hors dette)	8,0 M€		0,1 M€	+0,0 M€	0 M€		0,0 M€	8,1 M€	15,6 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	412,8 M€	27,7 M€	42,2 M€	120,0 M€	1,4 M€		14,0 M€	618,1 M€	618,1 M€
Amortissement dette et avances	84,0 M€	0,1 M€	9,9 M€	35,2 M€	0,2 M€			129,4 M€	129,4 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	496,8 M€	27,8 M€	52,1 M€	155,2 M€	1,6 M€	0,0 M€	14,0 M€	747,5 M€	747,5 M€
TOTAL DEPENSES HORS PROVISIONS ET LIGNES DE TRESORERIE	1 399,8 M€	29,2 M€	121,0 M€	547,2 M€	3,9 M€	0,0 M€	21,1 M€	2 122,2 M€	2 044,8 M€

II. La déclinaison par politique publique

1 629,1M€ (86,6 % des dépenses hors dette) sont directement affectés aux politiques métropolitaines (1 327,7M€) ou reversés au territoire (247,6M€ au titre des reversements aux communes et 53,8M€ pour la contribution au SDIS)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024		CA 2024	Répartition des dépenses CA 2024
		fonctionnement	investissement		
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	120,9 M€	17,8 M€	130,3 M€	148,1 M€	11,2%
Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	353,5 M€	226,2 M€	130,2 M€	356,4 M€	26,8%
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	62,6 M€	22,9 M€	33,4 M€	56,3 M€	4,2%
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	137,5 M€	13,4 M€	148,3 M€	161,8 M€	12,2%
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	88,2 M€	59,6 M€	29,2 M€	88,9 M€	6,7%
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	456,9 M€	382,3 M€	127,5 M€	509,8 M€	38,4%
Autres :Crématoriums et Métropole citoyenne	5,4 M€	5,0 M€	1,5 M€	6,5 M€	0,5%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	1 225,1 M€	727,4 M€	600,4 M€	1 327,7 M€	100%
Participation au SDIS	51,1 M€	53,8 M€	0,0 M€	53,8 M€	
Reversements aux communes (AC et DSC)	246,2 M€	247,6 M€	0,0 M€	247,6 M€	
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	297,3 M€	301,4 M€	0,0 M€	301,4 M€	
TOTAL	1 522,4 M€	1 028,7 M€	600,4 M€	1 629,1 M€	

Les éléments exceptionnels retraités dans la première partie du rapport n'ont pu être ventilés par politique publique. La présentation par politique publique se réalise donc sur la base des CA 2023 et 2024 non retraités.

II. La déclinaison par politique publique

Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : 148,1M€

Cette politique représente 11,2 % des dépenses liées aux politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **80,5M€** au titre de la **politique logement et habitat** (+7M€/CA 2023) :
 - Les **aides à la rénovation du parc existant** représentent **39,5M€** avec 6,4M€ mobilisés pour la réhabilitation de logements sociaux, 5,7M€ pour l'accompagnement du parc privé, 17,8M€ d'aides dans le cadre de l'ANAH, 3,4M€ pour les logements étudiants (CROUS), 4,75M€ au titre du dispositif d'accompagnement d'aides AMELIO et 1,5M€ au titre d'autres actions d'accompagnement (copropriétés, ...),
 - Les **aides à l'offre nouvelle de logements sociaux** s'élèvent à **15,9M€**. Au sein de cette enveloppe, 7,4M€ ont été consacrés à l'accompagnement dédié de LMH,
 - Le **Fonds Solidarité Logement (FSL)** pour **7,2M€**
 - La **politique foncière** en matière d'habitat pour **6,7M€**,
 - L'accès et le maintien au logement des **ménages défavorisés** pour **5,3M€** dont 0,4M€ pour le contrat local des solidarités ;
 - La **rénovation des quartiers anciens** pour **4M€** (recyclage des logements vacants, courées, RHI)
 - La **mise en œuvre du PLH** pour **0,3M€** et la lutte contre l'habitat indigne pour 0,7M€.
- **33,9M€** au titre de la **politique aménagement et ville renouvelée** (+8,1M€/CA 2023) :
 - Les **grands projets d'aménagement** représentent **17,4M€** dont principalement 4,3M€ pour l'opération Lille FCB, 2,5M€ sur Villeneuve d'Ascq (Grand Angle), 2,3M€ sur Lille 2 Portes, 2,2M€ pour St-Sauveur, 1,2 M€ sur Wattrelos, 1,1M€ pour Armentières Houplines, 0,6M€ sur Tourcoing,
 - Le **renouvellement urbain** a mobilisé **11,2M€** avec notamment des opérations sur La Madeleine Coubertin (3,1 M€), Wavrin (2,1M€), Loos Clémenceau (1,8M€), Lille îlot pépinière (1,1M€), Faches-Thumesnil La Jappe (0,6 M€),
 - La **gestion des rives de la Haute Deûle** pour **3,2M€**
 - Le **fonds de concours pour les écoles** pour **2 M€**.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



- **24,2M€** (+9,5M€/CA 2023) au titre de la **politique de la ville dans le cadre du NPRU**, avec comme principaux projets de rénovation urbaine ceux menés à Lille (11,6M€), Roubaix (4,7 M€), quartiers Bourgogne Tourcoing et Mons-en-Barœul (3,7M€), Hem (2,5 M€)
- **8,4M€** (+3,1M€/CA 2023) au titre de la **politique en faveur des gens du voyage**.
- **1M€** (-0,4M€/CA 2024) au titre de la **politique d'aménagement du territoire (stratégie d'urbanisme et études)**.

II. La déclinaison par politique publique

Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : 356,4M€

Cette politique représente 26,8% des politiques métropolitaines

CLIMAT, EAU, DECHETS, ASSAINISSEMENT...

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **199,5M€** (-6,2M€/CA2023) au titre de la politique propreté de l'espace public :
 - la **collecte sélective** représente **93,8M€** ;
 - le **recyclage et la valorisation des déchets** ont mobilisé **74,3M€**, via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) ;
 - la **gestion des déchèteries et des encombrants** s'établit à **29,4M€** ;
 - les **dépenses de communication et de prospective** pour **1,9M€**.
- **117,5M€** (+5,4M€/CA2023) au titre de la politique eau et assainissement :
 - Les dépenses d'**assainissement** représentent **87,3M€** et permettent en premier lieu d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration (21,0M€). Ce budget consacre par ailleurs 23,1M€ à la lutte contre la pollution et 42,7M€ à l'exploitation et amélioration des équipements de collecte et de traitement traduisant l'engagement en faveur de la qualité de l'eau.
 - Les dépenses liées à la **compétence eau s'élèvent à 30,2M€** en 2024. Elles sont dédiées au développement et renouvellement des réseaux de distribution pour 27,8M€, à la lutte contre les incendies 2,0M€ ainsi qu'à la veille sur la politique de l'eau (0,3M€) ou à la connaissance et préservation de la ressource (0,2M€).

PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC



EAU ET ASSAINISSEMENT



27,0M€ (-0,1M€/CA 2023) au titre de la politique agriculture et espaces naturels, en particulier :

- mise en œuvre du **plan bleu** pour **14,7M€** dont 10,9M€ pour Branche de Croix, 3,1M€ pour le bras de Basse Deûle et 0,4M€ pour le bras de Canteleu.
 - développement, gestion et animation des **espaces naturels** pour **11,1M€** ;
 - **développement de l'agriculture** pour **1,2M€**.
- 10,7M€** (+3,7M€/CA 2023) au titre de la politique climat, transition écologique et énergie (réseaux d'énergie, plan climat, nouvelles pratiques, ...) dont 5,6M€ au titre du fonds de concours rénovation énergétique des bâtiments communaux (+2,4M€/CA 2023).
- **1,7M€** au titre de la **GEMAPI** sur la compétence eau et 9,5M€ de dépenses nettes en intégrant les projets conjoints du plan bleu (notamment Branche de Croix et bras de Basse Deûle)

II. La déclinaison par politique publique

Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique: 56,3M€

Cette politique représente 4,2% des politiques métropolitaines.

La répartition des dépenses est la suivante :

- **26M€ (-1,2M€/CA2023) pour l'économie, l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur :**
 - aux côtés des acteurs du territoire, la MEL mobilise en faveur **de la recherche et de l'enseignement supérieur 8,2M€**
 - le soutien à **l'innovation et les domaines d'activités stratégiques** s'élève à **7,8M€** dont 2,6M€ pour l'économie du numérique, 1,5M€ pour la santé et l'alimentation, 1,1M€ en faveur du champ des matériaux innovants, 1,1M€ pour Hub Eurasanté, 0,8M€ pour la création d'entreprises et de projets innovants et 0,6M€ pour accompagner les fonds d'amorçage.
 - l'appui à l'attractivité de la Métropole s'élève à **3,2M€** via notamment l'agence Hello Lille (2,4M€)
 - le développement de **l'emploi et de l'insertion** pour **2,5M€**
 - les **aides aux entreprises** pour **2,2M€**
 - les aides à la **création d'entreprises** représentent **1,1M€** versées sous forme de subventions
 - la MEL a aussi poursuivi ses actions pour **l'économie sociale et solidaire (0,3M€)** ainsi que le **commerce (0,4M€)** et **l'économie circulaire (0,3M€)**.
- **27,6M€ (-3,6M€/CA2023) dédiés aux parcs d'activités et à l'immobilier d'entreprises :**
 - la MEL porte **l'accueil d'immobiliers d'entreprises** pour **25,5M€ (+4,3M€/CA 2023)** : Blanchemaille (13,4M€) dont l'acquisition du bâtiment Fontenoy et du parking silo (6,6M€), l'avance en capital pour la modernisation du site Euralimentaire (2M€), les ruches d'entreprises (1,2M€), le site du Fort Mahieu d'Erquighem Lys (1M€), Borne de l'espoir (0,9M€), Eurasanté (0,9M€) et Euramaterials (0,8M€)
 - la MEL a investi **1,7M€ (+1M€ /CA2023)** pour la **redynamisation et le management des parcs d'activité**.
 - Pour mémoire, la dépense de 10M€ en 2023 sur le site de l'Union (acquisitions).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- **2,7M€ (-0,9M€/CA2023) pour porter la politique d'aménagement numérique :**
 - les versements au concessionnaire Euratechnologies (2,3M€, évolution à la baisse (-1,0M€) au regard du rythme des dépenses contractuelles)
 - le développement :
 - des nouveaux usages numériques (0,3M€)
 - des réseaux numériques (0,1M€).

II. La déclinaison par politique publique

Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance : 161,8M€

Cette politique représente 12,2% des politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- **103,8M€** (+13,5M€/CA2023) au titre de la politique d'aménagement et d'entretien de la voirie de proximité. Ces dépenses se déclinent en différents programmes :
 - La **maintenance de la voirie et des ouvrages publics** pour **44,4M€** ;
 - Le **partage et la qualité des espaces publics** pour **40,4M€** dont
 - 31,3M€ pour la modernisation de l'espace public via des opérations de requalification et des travaux de voirie : Tourcoing, Quai du Havre (1,5M€), Santes, Place Hennion (1M€), Bauvin, Rue Jean Jaurès (0,8M€), Villeneuve d'Ascq, Quartier du Triolo (1,3M€), Loos, Rue des Fleurs (0,7M€), Tourcoing, Contour Sainte Anne (0,7M€), Marcq-en-Baroeul, Rue Charcot (0,7M€) ;
 - 3,2M€ pour l'enfouissement des réseaux ;
 - 1,4M€ pour la qualité des espaces publics ;
 - **L'exploitation de l'espace public** pour **19M€**, avec principalement les dépenses de signalisation et de jalonnement.
- **17M€** (+4,9M€/CA2023) pour le développement des grandes infrastructures routières dont 16,1M€ pour le projet Lino Sud et 0,7M€ pour le projet Lompret, chemin de la Phalecque.
- **40,9M€** (+6,4M€/CA2023) pour l'aménagement des pistes cyclables.

ESPACE PUBLIC, VOIRIE



II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse : 88,9M€

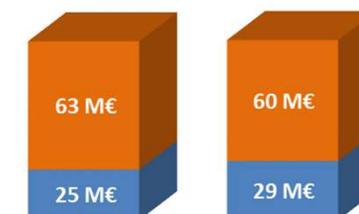
Cette politique représente 6,7% des politiques métropolitaines.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **52,4M€** (-7,5M€/CA2023 mais +8,3M€ en neutralisant l'impact du jugement de 2023 concernant le contrat de PPP du Stade Pierre Mauroy) au titre de la **politique sportive et pour la jeunesse** :

- Le contrat de **PPP du stade Pierre Mauroy (hors dette)** pour **12,2M€** (soit -16,4M€- pour mémoire, au CA 2023, 15,8M€ de dépenses liées au jugement susmentionné avec, en corollaire, des recettes et reprises de provisions).
- La MEL a soutenu la **politique sportive** au travers du dispositif de fonds de concours à la rénovation des équipements sportifs (5,5M€) et des piscines (2,1M€) ou des dépenses relatives aux équipements métropolitains (Stadium pour 5,5M€, piscine des Weppes pour 0,9M€ et patinoire pour 0,4M€).
- En 2024, la MEL a poursuivi son soutien au **sport de haut niveau et aux évènements sportifs** (17,9M€ dont 11M€ pour les JO 2024) mais aussi à **l'entrée des scolaires aux piscines** (2,8M€).
- En 2024, la MEL a intégré dans son patrimoine le complexe sportif d'Ennetières-en-Weppes (3,1M€)
- Les dépenses de la politique **jeunesse** s'élèvent à **1,7M€** dont 1,2M€ au titre de fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

RAYONNEMENT DE LA METROPOLE



CA 2023

CA 2024

■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

- **34,7M€** (+7,3M€/CA2023) au titre de la **politique culturelle et du tourisme** :

- La MEL participe au **développement de la politique culturelle** pour **12,1M€** au travers notamment des fonds de concours culture et patrimoine (6,4M€), du soutien aux équipements culturels (1,5M€), de la participation à Lille 3000 (1M€), des fabriques culturelles (0,8M€), du dispositif des Belles sorties (0,5M€) ou son soutien aux grandes expositions (0,4M€).
- La MEL accompagne les **grandes structures culturelles** pour **6,7M€** comme l'Opéra de Lille (2,3M€), les conservatoires (1,5M€), l'Orchestre National de Lille (1,1M€), la Condition Publique (1,1M€), le musée de la bataille de Fromelles (0,3M€), l'Institut du monde arabe (0,2M€).
- Les dépenses allouées au **LAM** s'élèvent à **12,6M€** avec notamment un important volet travaux amené à se poursuivre sur les années à venir.
- La MEL soutient le **secteur touristique** pour **3,4M€**, essentiellement par des subventions versées aux offices de tourisme (3M€) ainsi que 0,4M€ consacrés à l'animation de la politique tourisme.

- **1,7M€** (+0,9M€/CA2023) dédiés à la **politique d'attractivité et de rayonnement** dont :

- 1M€ pour l'École Européenne
- 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole
- 0,2M€ pour le partenariat avec Saint Louis du Sénégal.

II. La déclinaison par politique publique

Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité : 509,8M€

Cette politique représente 38,4% des politiques métropolitaines.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **375,2M€** (+25,9M€/CA2023) au titre de l'**exploitation du réseau** (métro, tramway, bus, V'Lille). Ce montant intègre notamment :
 - la participation versée à l'exploitant pour 363,9 M€ (subvention d'exploitation, remboursements de taxes et intégration tarifaire) ;
 - des dépenses d'exploitation directes de la MEL pour 8,3M€ et les dépenses liées aux lignes pénétrantes des réseaux voisins (2,7M€).
- **47,2M€** (+1,5M€/CA2023) sont dédiés à l'**amélioration du réseau** avec notamment :
 - le **renouvellement de matériel roulant** pour 30,5M€ dont 15,5M€ pour le renouvellement du tramway et 15M€ pour le renouvellement des bus,
 - les travaux sur les infrastructures pour 13,9M€ (dont 10,8M€ sur les infrastructures du métro),
 - les aménagements du réseau de transports pour 0,7M€,
 - la modernisation de la **signalétique** pour 0,6M€, et du système d'information voyageurs pour 1,1M€.
- **5,1M€** (+1,4M€/CA2023) pour la gestion et la création de parcs de stationnement.
- **47,7M€** (+30,4M€/CA2023) pour le **doublage des quais et rames du métro**.
- **9,4M€** (+3,8M€/CA2023) pour **développer l'offre du réseau de surface** (développement des lignes de bus « lianes »).

Au titre du SDIT, **9,0M€** (-12,9M€/CA2023) ont été mobilisés, principalement pour des études et les acquisitions foncières.

TRANSPORTS, MOBILITE ET ACCESSIBILITE



Parallèlement, la MEL accompagne le développement des **modes doux** :

- 3,4M€ (-0,8M€/CA2023) ont été mobilisés pour favoriser la baisse des émissions des gaz polluants avec notamment le dispositif **Ecobonus**,
- 7,2M€ (+5,7M€/CA2023) pour l'amélioration et le développement des **pôles d'échanges** et parcs relais,
- 3,5M€ (-2,6M€/CA2023) pour l'aménagement des **voies vertes**,
- 0,9M€ (+0,2M€/CA2023) pour la mise en œuvre des **politiques de déplacements** (études, enquêtes, animations).

II. La déclinaison par politique publique

Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums: 6,5M€

Cette politique représente 0,5% des politiques métropolitaines.

- **4M€** (+0,1M€/CA2023) au titre de la politique **gouvernance, territoires et métropole citoyenne**.

Les dépenses se répartissent ainsi :

- L'**animation des réseaux inter-territoriaux** pour **3,6M€**, notamment à travers le versement de subventions à l'**Agence de Développement et d'Urbanisme** de Lille Métropole (2,6M€) et au **Syndicat Mixte pour le schéma de Cohérence Territoriale** de Lille Métropole (SM SCOT : 0,9M€).
- La **prévention de la délinquance** pour **0,1M€**.
- Les actions d'animation des **relations avec les usagers et les citoyens** pour **0,1M€**.

- La gestion et l'entretien des **crématoriums** a représenté **2,4M€** en 2024 (+1M€/CA 2023). Ces dépenses sont affectées à l'entretien, aux réparations et à des travaux de rénovation ainsi qu'aux charges d'exploitation.

AUTRE : METROPOLE CITOYENNE, ET CREMATORIUM

